

PLAN DE COURS

COURS : Maintenance de moteurs à turbine d'aéronefs

PROGRAMME : 280.C0 Techniques de maintenance d'aéronefs

DISCIPLINE : 280 Aéronautique

PONDÉRATION : Théorie : 1 Pratique : 4 Étude personnelle : 1

Professeur(s)	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site web
Guy Desautels	D-113B	4395	guy.desautels@college-em.qc.ca
Carpentier Mario	D-114A	4700	mario.carpentier@college-em.qc.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

Coordonnateurs	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site web
Gauvreau Réjean	D-114A	4731	rejean.gauvreau@college-em.qc.ca
Carpentier Mario	D-114A	4700	mario.carpentier@college-em.qc.ca

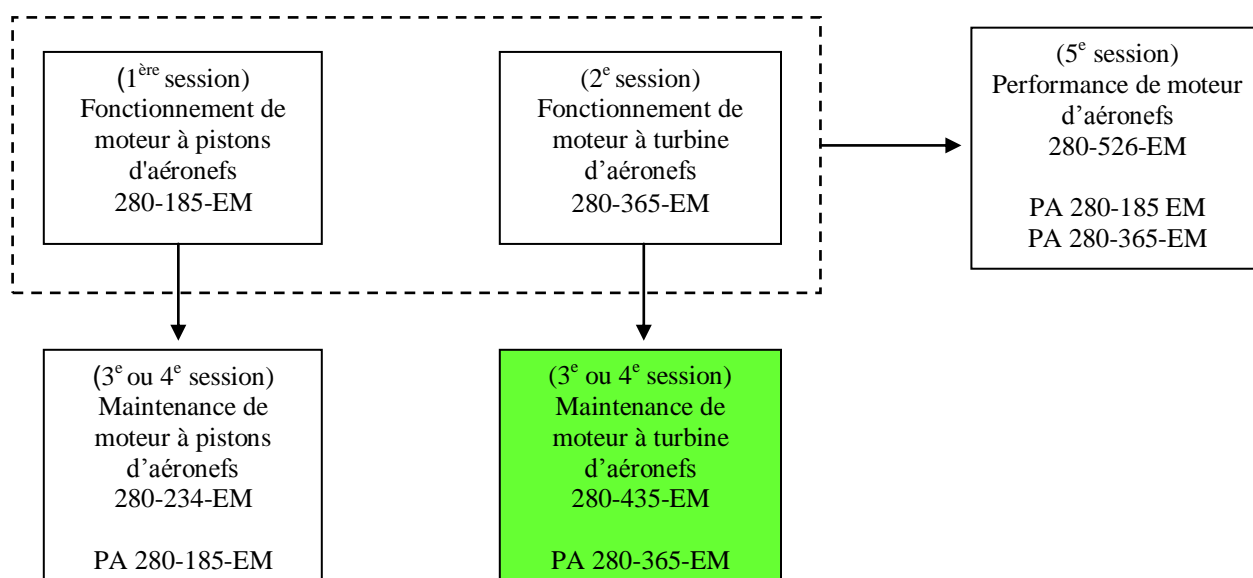
PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Ce cours se situe à la troisième ou quatrième session du programme.

Le cours 280-365-EM est un préalable absolu.

Au terme de ce cours, l'étudiant aura développé ses habilités à :

- Dans la documentation technique et les règlements, repérer les dernières consignes applicables (mises à jour) au moteur à réviser.
- Identifier les opérations de révision à exécuter à partir des résultats de la vérification déjà consignés dans les documents spéciaux et les livres de bord.
- Préparer l'aire de travail ainsi que le matériel et la quincaillerie nécessaires à l'exécution des opérations de la révision.
- Employer la procédure décrite dans les manuels du manufacturier pour la dépose et la pose de composants de moteurs à turbine.
- Employer la procédure décrite dans les manuels du manufacturier pour le démontage, le nettoyage, l'inspection et le remontage de moteurs à turbine.
- Utiliser adéquatement les outils d'inspection visuelle, dimensionnelle et non destructive sur des pièces de moteur à turbine.
- À l'aide du manuel de maintenance, évaluer la possibilité de réparer des pièces de moteurs.
- Utiliser adéquatement les outils et les équipements de réparation.
- Utiliser adéquatement l'équipement spécial et les bancs d'essai pour la vérification de la conformité de fonctionnement du moteur révisé.
- Déterminer si le moteur révisé est conforme aux normes du manufacturier.



Ce plan de cours doit être conservé par l'étudiant tout au long de ses études, car il sera utile au moment de l'activité d'intégration.

OBJECTIF(S) MINISTÉRIEL(S) OU COMPÉTENCE(S)

026A Effectuer des activités relatives à la révision de moteurs à turbine d'aéronefs

PARTIE THÉORIQUE :

STRATÉGIE D'ENSEIGNEMENT

Utilisant diverses méthodes pédagogiques, présentation sur écran électronique ou simple tableau, la théorie se veut essentiellement magistrale avec quelques exercices formatifs au terme de certains thèmes.

PARTIE PRATIQUE :

STRATÉGIE D'ENSEIGNEMENT

La partie laboratoire tourne essentiellement autour de techniques permettant l'apprentissage de la maintenance de moteur à turbine d'aéronef et de ses systèmes périphériques.

Utilisant diverses méthodes pédagogiques, la partie pratique est composée de manipulation des composantes et systèmes constituant un moteur à turbine d'aéronef ainsi que de technologies de laboratoires dispensée de façon magistrale ponctuée de certaines démonstrations.

PLANIFICATION DU COURS

Théorie 2h/semaine (15h/session)		Laboratoire 4 h/semaine (60 h/session)	
1-2	Plan de cours Introduction à la révision Induction SIMDUT et étiquettes	1	Plan de cours Familiarisation avec l'équipement et moteur Familiarisation avec les manuels du moteur Identification des opérations à effectuer
3-4	Documents de révision Numéro de modèle moteur Lois et règlements propre à la révision Consignation des opérations	2	Induction Consignation des opérations
5-6	Pratique courante générale et spécifique Manipulation, étiquetage et entreposage Dépose et démontage, Réparation Assemblage et Montage	3-5	Finalisation de l'induction Dépose des accessoires et des modules Consignation des opérations
7	ÉVALUATION		Démontage du module compresseur Consignation des opérations
8-9	Pratique courante - Inspection		
10-13	Essai de conformité - Performance moteur	6-7	Fin du démontage du module compresseur Consignation des opérations
14-15	ÉVALUATION	8	Début du remontage du module compresseur Consignation des opérations
		9-11	Inspection des composantes du moteur Effectuer les réparations et/ou recommandations Préparation et commande de pièces Consignation des opérations
			Essais de conformité et de performance PT6A-28 ÉVALUATION
		12-13	Remontage du module compresseur Consignation des opérations
		14	Pose des modules Turbine et Chambre à combustion Consignation des opérations Ajustement de composantes installées Consignation des opérations
		15	ÉVALUATION

Les périodes des activités inscrites dans les plans de cours du département propulseur le sont à titre indicatif seulement. Des modifications pourraient être apportées à ces périodes pour s'adapter à des problèmes de logistique.

PLANIFICATION DU COURS – PARTIE THÉORIQUE

La partie théorique est divisée en trois grands thèmes :

1. le premier : DOCUMENTATION ET RÈGLEMENT de révisions moteur à turbine d'aéronefs;
2. le second : PRATIQUE COURANTE lors de la maintenance des moteurs à turbine d'aéronefs;
3. le troisième : ESSAI DE CONFORMITÉ du moteur à turbine d'aéronefs.

PÉRIODE DES ACTIVITÉS

THÈME 1 : DOCUMENTATION, RÈGLEMENT ET CONSIGNATION « semaines 1 à 4 »

Objectifs d'apprentissages : 1.1 et 1.2

CONTENU

- 1.1 Consulter la documentation et les règlements pertinents à la révision des moteurs à turbine qui doit être réalisée.
 - Rappel sur les matières dangereuses et la manipulation sécuritaire. (SIMDUT et environnement)
 - Lois, règlements et normes propres à la révision des moteurs à turbine
 - Documents pertinents pour la révision des moteurs (M.M., O.M., I.P.C., S.B., A.D., etc.)
- 1.2 Expliquer les différences des numéros de modèles de moteurs à turbine.
 - Classification des modèles de moteurs à turbine à utiliser en classe

THÈME 2 : PRATIQUE COURANTE « semaines 5 à 9 »

Objectifs d'apprentissages : 3.2, 4.3, 5.3 6.4, 7.3 et 8.3

CONTENU

- 3.2 Employer la procédure décrite dans les manuels du manufacturier pour la dépose de composants de moteurs à turbine.
 - Pratiques courantes lors de dépose de composantes. (Étiquettes, obturation des orifices, emballage, mise en tablette, entreposage, etc.)
- 4.3 Employer la procédure décrite dans les manuels du manufacturier pour le démontage de moteurs à turbine.
 - Pratiques courantes lors de démontage de moteur à turbine (étiquettes, obturation des orifices, emballage, mise en tablette, entreposage, etc.)
- 5.3 Utiliser adéquatement les outils d'inspection visuelle, dimensionnelle et non destructive sur des pièces de moteur à turbine.
 - Pratiques courantes d'inspection de pièces de moteur à turbine
 - Rappel sur l'utilisation des outils d'inspection.
- 6.4 Utiliser adéquatement les outils et les équipements de réparation.
 - Pratiques courantes pour réparer des pièces de moteur
- 7.3 Employer la procédure décrite dans les manuels du manufacturier pour le montage de moteurs à turbine.
 - Pratiques courantes lors de montage de moteur à turbine.
 - Respect de la procédure d'application des couples de serrage.
 - Nettoyage avec un linge et inspection visuelle des pièces montées du moteur.
- 8.3 Employer la procédure décrite dans les manuels du manufacturier pour la pose de composantes de moteurs à turbine.
 - Pratiques courantes lors de pose de composantes.
 - Respect de la procédure d'application des couples de serrage.
 - Procédure prescrite par le manufacturier pour la pose de composants.
 - Ajustement des composants installés en respectant la procédure du manufacturier.
 - Inspection visuelle et vérification de conformité des pièces et composants installés.

THÈME 4 : ESSAI DE CONFORMITÉ « semaines 10 à 13 »

Objectifs d'apprentissages : 9.1 à 9.7

CONTENU

- 9.1 Utiliser l'équipement de protection et établir une zone de sécurité autour de l'aire de travail
 - Application des règles de sécurité relatives à la vérification de conformité de moteurs à turbine.
 - Respect des précautions d'usage lors des manipulations et d'utilisation de bancs d'essai
- 9.2 Utiliser adéquatement l'équipement spécial et les bancs d'essai pour la vérification de conformité du moteur révisé
 - Pratiques courantes lors d'essai de moteur à turbine.
- 9.3 En suivant la procédure prescrite par le manufacturier, effectuer le démarrage du moteur
- 9.4 En suivant la procédure prescrite par le manufacturier, effectuer la vérification de la conformité de fonctionnement.
- 9.5 En suivant la procédure prescrite par le manufacturier, effectuer les vérifications de la conformité du moteur révisé prescrite par le manufacturier. (performance, accélération, etc.).
- 9.6 En suivant la procédure prescrite par le manufacturier, effectuer l'arrêt du moteur.
- 9.7 Déterminer si le moteur révisé est conforme aux normes du manufacturier.

ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE

De façon hebdomadaire, l'étudiant doit faire les lectures de la leçon qui précède le cours.

Il doit aussi au fur et à mesure que le cours avance, répondre, si tel est le cas, aux questions formatives demandé par le professeur ou utilisées dans les notes de cours.

PLANIFICATION DU COURS – PARTIE LABORATOIRE

La partie laboratoire se divise en cinq thèmes

1. FAMILIARISATION et DÉMONTAGE d'un module de moteur à turbine d'aéronefs
2. INSPECTION de pièces, de composantes d'un moteur à turbine d'aéronefs et RÉPARATION
3. ESSAI DE CONFORMITÉ MOTEUR d'un moteur à turbine d'aéronefs
4. REMONTAGE d'un module de moteur à turbine d'aéronefs
5. AJUSTEMENT DES COMPOSANTES INSTALLÉES

Utilisant diverses méthodes pédagogiques, la partie pratique est essentiellement composée ponctuellement de technologie de laboratoire dispensée de façon magistrale ainsi que majoritairement de manipulation d'équipements et/ou systèmes permettant la connaissance détaillée du fonctionnement de moteurs à turbine d'aéronefs et de ses systèmes.

PÉRIODE DES ACTIVITÉS

THÈME 1 : FAMILIARISATION ET DÉMONTAGE MOTEUR « semaines 1 à 7 »

Objectifs d'apprentissages : 1.1 à 1.4, 2.1, 2.2, 3.1 à 3.5 et 4.1 à 4.5

- 1.1 Consulter la documentation et les règlements pertinents à la révision des moteurs à turbine qui doit être réalisée.
- 1.2 Expliquer les différences des numéros de modèles de moteurs à turbine.
- 1.3 Localiser et rassembler la documentation et les règlements pertinents à la révision.
- 1.4 Trouver les dernières consignes applicables au moteur à réviser. (A.D.)
- 2.1 Identifier les opérations de révision à exécuter à partir des résultats de la vérification déjà consignés dans les documents spéciaux et les livres de bord.
- 2.2 À l'aide d'un système informatique, expliquer comment vérifier la disponibilité et comment commander le matériel, les pièces et la quincaillerie nécessaires à l'exécution.
- 3.1 Utiliser l'équipement de protection et établir une zone de sécurité autour de l'aire de travail.
- 3.2 Employer la procédure décrite dans les manuels du manufacturier pour la dépose de composants de moteurs à turbine.
- 3.3 Effectuer une inspection visuelle des pièces et composants déposés.
- 3.4 Effectuer la mise en tablette des composants déposés. (Étiquettes, obturation des orifices, emballage, etc.).
- 3.5 Consigner l'information dans les documents appropriés.
- 4.1 Utiliser l'équipement de protection et établir une zone de sécurité autour de l'aire de travail.
- 4.2 Utiliser adéquatement les outils spéciaux de démontage.
- 4.3 Employer la procédure décrite dans les manuels du manufacturier pour le démontage.
- 4.4 Essuyer, inspecter visuellement, identifier et remiser les pièces du moteur.
- 4.5 Effectuer la mise en tablette des pièces du moteur etc.

CONTENU

- ✓ Familiarisation avec le matériel et moteur ainsi que les opérations à effectuer
- ✓ Préparer et effectuer les commandes de matériel
- ✓ Effectuer des recherches de SB - AD d'un moteur ex : PT6A-28
- ✓ Effectuer l'induction et le démontage du moteur Allison 250 C20J
- ✓ Consigner les observations et recommander les actions à entreprendre

THÈME 2 : INSPECTION « semaine 10-11 »

Objectifs d'apprentissages : 5.1 à 5.6

- 5.1 Utiliser l'équipement de protection et établir une zone de sécurité autour de l'aire de travail.
 - Application des règles de sécurité relatives à l'inspection de pièces de moteur
 - Respect des précautions d'usage lors des manipulations
- 5.2 Laver les pièces à être inspectées en suivant les procédures du manufacturier.
 - Équipement et outillage spécialisé recommandés par le manufacturier
- 5.3 Utiliser adéquatement les outils d'inspection visuelle, dimensionnelle et non destructive sur des pièces de moteur à turbine.
- 5.4 Employer la procédure décrite dans les manuels du manufacturier pour l'inspection de chacune des pièces.
- 5.5 Analyser les résultats de l'inspection pour déterminer si la pièce doit être réparée ou remplacée.
- 5.6 Commander les pièces à être remplacées.

CONTENU

1. Effectuer l'inspection du compresseur
2. Effectuer l'inspection des composantes de la section chaude : Turbine, chambre à combustion
3. Consigner les observations et recommander les actions à entreprendre

THÈME 3 : ESSAI DE CONFORMITÉ MOTEUR « SEMAINES 9 À 11 »

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGES : 9.1 à 9.7

- 9.1 Utiliser l'équipement de protection et établir une zone de sécurité autour de l'aire de travail
- 9.2 Utiliser adéquatement l'équipement spécial et les bancs d'essai pour la vérification de conformité du moteur révisé
- 9.3 En suivant la procédure prescrite par le manufacturier, effectuer le démarrage du moteur
- 9.4 En suivant la procédure prescrite par le manufacturier, effectuer la vérification de la conformité de fonctionnement : du démarreur, de l'alternateur, du système d'allumage, du système d'injection de carburant, du système d'air, des chaînes de capteurs, de l'alternateur et du générateur, de la pompe à huile et des accessoires du système d'huile, de la pompe à dépression, des détecteurs de particules magnétiques, des tringleries de commandes, du gouverneur d'hélice.
- 9.5 En suivant la procédure prescrite par le manufacturier, effectuer les vérifications de la conformité du moteur révisé prescrite par le manufacturier. (performance, accélération, etc.).
- 9.6 En suivant la procédure prescrite par le manufacturier, effectuer l'arrêt du moteur.
- 9.7 Déterminer si le moteur révisé est conforme aux normes du manufacturier.

CONTENU

1. Effectuer un essai de conformité
2. Déterminer l'état du moteur
3. Consigner les observations et recommander les actions à entreprendre

THÈME 4 : Réparation, remontage et ajustement « semaines 8, 12 à 14 »

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGES : 6.1 à 6.5, 7.1 à 7.4 et 8.1 à 8.3

- 6.1 Utiliser l'équipement de protection et établir une zone de sécurité autour de l'aire de travail.
- 6.2 À l'aide du manuel de révision, évaluer la possibilité de réparation de pièces de moteurs.
- 6.3 Proposer un procédé de réparations conforme aux recommandations du manufacturier.
- 6.4 Utiliser adéquatement les outils et les équipements de réparation.
- 6.5 Vérifier si la réparation et la pièce respectent les normes du manufacturier.
- 7.1 Utiliser l'équipement de protection et établir une zone de sécurité autour de l'aire de travail.
- 7.2 Utiliser adéquatement les outils spéciaux de montage de moteurs à turbine.
- 7.3 Employer la procédure décrite dans les manuels du manufacturier pour le montage de moteurs à turbine.
- 7.4 Vérifier la qualité du montage.
- 8.1 Utiliser l'équipement de protection et établir une zone de sécurité autour de l'aire de travail.
- 8.2 Utiliser adéquatement les outils spéciaux de montage de moteurs à turbine.
- 8.3 Employer la procédure décrite dans les manuels du manufacturier pour la pose de composantes de moteurs à turbine.

CONTENU

1. Effectuer et/ou recommander les réparations nécessaires
2. Effectuer le remontage et ajustements
3. Consigner les observations et recommander les actions à entreprendre

THÈME 5 : AJUSTEMENT DES COMPOSANTES INSTALLÉES (incluant le « rigging ») « SEMAINE 14 »

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGES : 8.3

- 8.3 Employer la procédure décrite dans les manuels du manufacturier pour la pose de composantes de moteurs à turbine.
 - Pratiques courantes lors de pose de composantes
 - Respect de la procédure d'application des couples de serrage
 - Procédure prescrite par le manufacturier pour la pose de composants
 - Ajustement des composants installés en respectant la procédure du manufacturier
 - Inspection visuelle et vérification de conformité des pièces et composants installés

CONTENU

1. Effectuer un ajustement des composantes « rigging » d'un des moteurs suivants : Allison 250 C20 et PT6A
2. Consigner les observations et recommander les actions à entreprendre

NOTA :

Objectifs d'apprentissage : 2.3, 4.6, 5.7, 6.6, 7.5, 8.4, 9.8 et 10.1 à 10.4 s'appliquent à tous les cours de laboratoire.

Règles de sécurité, procédures normalisé d'opération ou d'inspection générale ou spécifique :

- 2.3 Planifier le travail à exécuter (Préparer l'aire de travail.)
 - Conformité de l'aire de travail aux exigences du travail à exécuter. (Sécurité, espace, propreté, élévation, clarté, ventilation, etc.)
 - Coordination de la disponibilité de l'aide de travail, des équipements, des pièces et le moteur à réviser
- 4.6, 5.7, 6.6, 7.5, 8.4 et 9.8
Effectuer le démontage, l'inspection, la réparation, le montage et une vérification de conformité des pièces, de composante du moteur révisé :
 - Consigner l'information dans les documents appropriés
 - Formulaires ou support électronique
 - Observations et opérations effectuées
- 10.1 Utiliser l'équipement de protection nécessaire (lunettes, gants, masques, etc.)
 - Application des règles de santé et sécurité au lieu de travail
- 10.2 Disposer les matières organiques à l'endroit approprié.
 - Application des règles environnementales en regard du lieu de travail
- 10.3 Ranger les linges à nettoyer dans le bac prévu à cet effet.
- 10.4 S'assurer de la propreté des lieux.

ACTIVITÉS D'ÉTUDES PERSONNELLES

De façon hebdomadaire, l'étudiant doit faire les lectures de la leçon qui précède le cours. Il doit aussi au fur et à mesure que le cours avance, répondre, si tel est le cas, aux questions formatives demandé par le professeur ou utilisées dans les notes de cours.

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les évaluations peuvent être : de type traditionnel, choix multiples, rapport de laboratoire et schématique pratique.

Partie théorique

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage(s)	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Examen #1	individuel d'une durée d'au plus une heure	1.1, 1.2, 3.2, 4.3, 5.3, 6.3 et 6.5	Semaine 7	15
Examen #2	individuel d'une durée d'au plus deux heures	7.3, 8.3 et 9.1 à 9.7	Semaines 14-15	15

Sous-total : 30%

Partie Laboratoire

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage(s)	Échéance (Semaine de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)	
Évaluation pratique Démontage <u>Hebdomadaire</u>	Évaluation(s) sommative	1.1, 2.1, 3.1 à 3.5 4.1 à 4.5 *Généralités	2 à 7	24%	40%
Évaluation pratique Remontage <u>Hebdomadaire</u>	Évaluation(s) sommative	6.1 à 6.5, 7.1 à 7.4 8.1 à 8.3 *Généralités	8, 12 à 14	16%	
<u>Rapport</u> de laboratoire & <u>Évaluation pratique</u> aux bancs d'essai	Évaluation(s) sommative	9.1 à 9.7 *Généralités	10 & 11	10%	10%
<u>Rapport</u> de laboratoire Inspection	Évaluation(s) sommative	5.1 à 5.5 *Généralités	10 & 11	5%	5%
<u>Rapport</u> final de l'état du moteur	Évaluation(s) sommative	3.5, 4.6, 5.7, 6.6, 8.4, 9.7, 9.8	15		
<u>Examen</u> Final	Évaluation(s) sommative individuel d'une durée d'au plus quatre heures	1.1 à 1.4 2.1, 2.2, 5.6, 9.7	15	15%	15%

* Généralités : À tous les cours de laboratoire : 2.3, 4.6, 5.7, 6.6, 7.5, 8.4, 9.8, 10.1 à 10.4

Sous-total : 70%

TOTAL : 100%

Note:

1. Les évaluations pratiques de révision seront faites sur une base hebdomadaire pour les semaines 2 à 14.
2. Les évaluations pratiques tiennent compte du travail individuel et d'équipe.
3. Les critères pour l'octroi des points sont basés sur une approche par compétence. C.A.D., les points sont attribués lorsque le travail est exécuté correctement dans les normes et les règles de l'art d'une manière autonome.

CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

Vous référer au site du département de Propulseur

<http://www.college-em.qc.ca/?EDEF7943-9051-4F99-AF68-10DD893C2250>

Règles spécifique au cours :

Modalité de participation aux cours

En théorie

- ✓ Pour des fins de gestion de classe certaines interdictions et obligations peuvent être émises par le professeur en début ou en cours de session.

En laboratoire

- ✓ L'étudiant doit faire les lectures de la leçon qui précède le cours et doit aussi au fur et à mesure que le cours avance, répondre, si tel est le cas, aux questions formatives demandé par le professeur ou utilisées dans les notes de cours.
- ✓ Pour des fins de gestion de classe certaines interdictions et obligations peuvent être émises par le professeur en début ou en cours de session.
- ✓ À la fin d'une manipulation, le matériel et manuels utilisé devront être nettoyé, lavé et remis en place; les papiers devront être jetés dans les poubelles et le poste de travail occupé devra être nettoyé.
- ✓ Le contenu des coffres d'outils devra être vérifié et rangé avant et après chaque cours.
- ✓ Dans la note d'évaluation des comptes rendus de laboratoires, on tiendra compte de la présence, de l'implication et du professionnalisme démontrés par chacun des étudiants.
- ✓ Il est interdit de manger ou de boire dans le laboratoire.

Lorsque le professeur juge que ces conditions ne sont pas remplies, il peut retirer des points sur la note de laboratoire attribuée.

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

- ✓ Le port d'équipement de sécurité est obligatoire dans les cours de laboratoire :
 - Souliers de sécurité ;
 - Lunette de sécurité ;
 - Sarrau ou combinaison ÉNA. ;
- ✓ Cahier(s) de cours et manuel(s) appropriés ;
- ✓ Chiffons (ENA).

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au Collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment :

- la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages;
- les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant;
- la Politique de valorisation de la langue française;
- la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence;
- les procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : www.college-em.qc.ca.

En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

MÉDIAGRAPHIE

Auteur	Titre <i>Maison d'édition et/ou publié par</i>	Édition	ISBN	# de pages
Bill Fraser	CARS for the AME <i>Navion Co.</i>	7 ^e	n/a	155
Dave Dueck	Aircraft regulation simplified	2	0-9697210-4-8	
FAA	Acceptable methods ac 43.13-1b/2A <i>FAA</i>		0-89100-306-1	800
FAA	FAR / AMT 2007 Federal Aviation Regulations for Aircraft Maintenance Technicians <i>Jeppesen</i>		0884873145	
Kent S.Jackson Dennis G. Keith	FARs Explained - Maintenance <i>Jeppesen</i>		0-88487-322-6	500
Jeppesen	JAA ATPL, Volume 5 : Powerplant <i>Jeppesen</i>			
John Enga	Aircraft Inspection & Maintenance Records <i>Jeppesen</i>		0-88487-391-6	84
Pratt & Whitney	PT6A-21-27-28/PW100 serie Overhaul, Maintenance & Illustrated parts catalogs <i>Pratt & Whitney</i>		n/a	
Rolls-Royce	Allison 250 C20J/DART/ Overhaul, Maintenance & Illustrated parts catalogs <i>Rolls-Royce</i>		n/a	
Transport Canada	Transport Canada		n/a	